

Une autre vie s'invente ici



Commission AGRICULTURE / SYLVICUTLURE



07 NOVEMBRE 2022 – 18H – VISIOCONFÉRENCE



Une autre vie s'invente ici

ORDRE DU JOUR

VOLET AGRICULTURE

POUR AVIS

- ❖ Modification des critères d'éco-conditionnalité de l'Aide agricole : intégration de l'amélioration des conditions de travail aux critères sociaux
- ❖ Candidature du Parc à l'AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » en tant que partenaire

POINTS D'INFORMATION

Le Grand Pique-Nique du Parc à Chamarande : retour et bilan d'un évènement zéro déchets réussi !

VOLET AGRICULTURE

- ❖ **Modification des critères d'éco-conditionnalité de l'Aide agricole** : intégration de l'amélioration des conditions de travail aux critères sociaux
- ❖ **Candidature du Parc à l'AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »** en tant que partenaire



MODIFICATION DES CRITÈRES D'ÉCO-CONDITIONNALITÉ DE L'AIDE AGRICOLE

ENVIRONNEMENT *(au moins 2 critères parmi les suivants)*

- Favoriser la diversification du **paysage** et des habitats de la faune ;
- Favoriser la **pollinisation** et le développement de ressources mellifères diversifiées ;
- Limiter les risques de **ruissellement** ;
- Préserver la ressource en **eau** (...) ;
- Préserver et restaurer les **milieux naturels** (...) ;
- Préserver et restaurer les **Infrastructures Agro-Ecologiques** (...) ;
- Mettre en place et pérenniser des **pratiques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires** (...) ;
- Intégrer des **légumineuses** dans les rotations culturales de l'exploitation concernée.

ANCRAGE TERRITORIAL *(au moins 2 critères parmi les suivants)*

- Développer des pratiques agricoles **adaptées au territoire** (...) ;
- Participer au développement et maintien de l'une des **filières emblématiques locales** (...) ;
- Participer au développement des **filières émergentes / innovantes** du Parc (...) ;
- Développer **une chaîne de valeur locale** pour les produits agricoles et alimentaires (...) ;
- S'intégrer dans une **démarche collective** en lien avec les acteurs de la filière et du territoire (...).

👤 SOCIAL *(au moins 1 critère parmi les suivants)*

- Participer à la **valorisation** et à la **reconnaissance** des productions locales auprès des consommateurs (...) ;
- Faciliter **l'accès pour tous** aux produits du territoire ;
- Faciliter **l'insertion professionnelle** ou le **retour à l'emploi** par l'activité économique ;
- Favoriser la **transmission des savoir-faire**.



Proposition d'ajout du critère :
Amélioration des **conditions de travail** et du **bien-être au travail**

VOTE SUR L'AJOUT DU NOUVEAU CRITERE SOCIAL : 0 Abstention / 0 Contre / POUR à l'unanimité (25 participants)

VOTE SUR 1 CRITERE POUR LE VOLET SOCIAL : 0 Abstention / 5 Contre / 20 POUR (25 participants)

VOTE SUR 2 CRITERES POUR LE VOLET SOCIAL : 0 Abstention / 6 Contre / 19 POUR (25 participants)



COMPTE RENDU DES ECHANGES

Complément : Suite à l'étude d'un dossier, la notion de pénibilité au travail et plus largement des conditions de travail n'était pas présente dans les critères existants, d'où l'idée de proposer le rajout de ce critère dans le cahier des charges de l'aide.

Remarque : Il est souligné que l'ajout de ce critère est une bonne chose. Tous les critères doivent être conservés car ils ont du sens.

⇒ Réponse du Parc : les critères du volet social sont des critères non quantitatifs. Il s'agit de critères qui représentent les valeurs du Parc au travers de ces grands enjeux et objectifs. Par exemple, avec le critère « Participer à la valorisation et à la reconnaissance des productions locales », il s'agit de voir quelles sont les actions mises en œuvre pour que les productions locales soient valorisées et connues auprès du plus grand nombre de consommateurs.

Question : Dans le cadre du critère social, nous ne demanderons qu'un seul critère malgré l'ajout d'un nouveau critère. Dans ce cas, cela n'affaiblit-il pas justement le volet social au regard des autres volets (environnementaux et ancrage territorial) ? Ne pourrions-nous pas dans ce cas demander le respect de deux critères parmi ceux proposés ?

⇒ Réponse du Parc : C'est une vraie question, qui dépend notamment de l'objectif que nous nous donnons dans le cadre de cette aide. L'idée de ces critères est de pouvoir accompagner des projets en leur donnant un coup de pouce, de leur donner des ambitions sans pour autant qu'ils soient bloquants. Le financement du projet peut permettre l'atteinte d'autres critères sur le volet social ou les deux autres. Demander le respect de deux critères ajoute un niveau d'exigence, et c'est un vrai positionnement à questionner.

⇒ Retours de l'assemblée : deux critères pourraient aussi être plus engageant. Un critère semble suffisant, allons-y progressivement. Il pourrait être voté un critère et si les porteurs de projets en abusent, alors il pourrait être rajouté un second critère à respecter.

⇒ Proposition du Parc : La possibilité sera donnée au vote pour un ou deux critères. Selon le résultat, nous pourrions expérimenter un critère en gardant l'idée de pouvoir à termes en ajouter un supplémentaire et refaire un point lors d'une prochaine commission dans 3-6 mois.



L'AMI « DÉMONSTRATEURS TERRITORIAUX DES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES » - VAGUE 2

Objectif : accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique et d'une alimentation locale plus saine.

AMI proposé par la Banque des Territoires. Enveloppe de 125M €

Modalités de réponse : 1 candidature unique à l'échelle de la Région IDF comprenant environ 10 fiches projets. Sélection des projets parmi ceux proposés par les territoires/acteurs franciliens avant le 17/11/2022.

=> Proposition de 2 projets sur le territoire du Parc pour soutenir les filières agricoles et alimentaires expérimentales et innovantes pour le territoire

Poursuite de la sélection de la race « Poule Gâtinaise »



Saltus Campus, une école des métiers du vivant au service des paysages vivants

Enveloppe financière : budget de 15 millions d'euros demandé par la Région IDF à répartir entre les 10 projets franciliens retenus sur 5 ans maximum.

Portage : action engageant au moins une entreprise, une collectivité, un partenaire académique/recherche



PROPOSITION DE DEUX CANDIDATURES À L'AMI

PROJET 1

POURSUITE DE LA SÉLECTION DE LA RACE « POULE GÂTINAISE »

Portage : Parc du Gâtinais français

Partenaires : le centre de sélection Béchanne, les éleveurs présents sur le Parc et la chambre d'agriculture d'IDF



Objectifs du projet :

- Poursuivre le travail de sélection mené depuis plus de 10 ans à travers le financement de la sélection génétique ;
- Accompagner le développement technico-économique de la race auprès des éleveurs avec l'appui de la Chambre d'agriculture ;
- Animer le groupe d'éleveurs et permettre le partage d'expérience ;
- Communiquer pour faire connaître la race auprès du grand public.

	ACTEURS	BUDGET/AN	BUDGET/5 ANS
Sélection génétique	Centre Béchanne	20 000€	100 000€
Animation du groupe d'éleveurs et communication auprès du grand public (financement d'un poste)	Chargé(e) de mission Parc	40 000€	200 000€
Appui technico-économique pour une meilleure valorisation de la race	Chambre d'Agriculture		

VOTE : 0 Abstention / 0 Contre / Pour à l'unanimité (25 participants)



PROPOSITION DE DEUX CANDIDATURES À L'AMI

PROJET 2

SALTUS CAMPUS, UNE ÉCOLE DES MÉTIERS DU VIVANT AU SERVICE DES PAYSAGES VIVANTS



Portage : Domaine de Courances, Agrof'île et Ideas

Partenaire financier : le Parc naturel régional du Gâtinais français (soutien de 20 000€ via une convention financière)

Cadre d'intervention du Parc :

- Soit dans le cadre de la fiche-projet proposée au titre de la candidature régionale à l'AMI ;
- Soit au titre du soutien à un projet agricole et alimentaire expérimental et innovant pour le territoire au regard des objectifs de la charte du Parc

Objectif du projet :

- Valoriser l'agroécologie dans les territoires franciliens ;
- Implanter des formations diplômantes dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement tournées vers l'économie solidaire des territoires à fort potentiel ;
- Maintenir et redéployer des paysages agraires et nourriciers dans le tissu urbain ;
- Développer l'agroforesterie, la préservation de la fertilité des sols et du vivant ;
- Permettre de diversifier les productions et décroisonner les fonctions des territoires en vue de fournir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Nature des dépenses : financement d'outils et d'équipements nécessaires à la pratique agricole des étudiants ainsi que d'équipements et d'aménagements permettant les bonnes conditions de pratiques et d'enseignement des élèves présents sur site

VOTE SUR LA CONVENTION FINANCIERE : 2 Abstention / 1 Contre / 22 Pour (25 participants)



COMPTE RENDU DES ECHANGES

PROJET « LA POULE GÂTINAISE, UNE RACE FRANCILIENNE EMBLÉMATIQUE PLEINE D'AVENIR »

Remarque : une très bonne idée de poursuivre cette action. Où pouvons-nous acheter la Gâtinaise ?

- ⇒ Réponse du Parc : vous pouvez la trouver auprès de trois éleveurs : L'Orée de Milly (Milly-la-Forêt), La Volaille Prunaysienne (Prunay-sur-Essonne) et La Ferme de Fibois (Aufferville). C'est une action que nous peinons à financer et cet appel à projet pourrait nous permettre d'obtenir des financements (sous réserve que la candidature régionale soit retenue). C'est une action qui est menée par le Parc depuis plus de 15 ans.
- ⇒ Remarque de l'assemblée : préserver la poule de race gâtinaise, ce n'est pas rien. Il a notamment des qualités gustatives différentes. C'est une opportunité pour une race qui fait partie des produits emblématiques du Parc.

Remarque : avons-nous eu une idée du coût global du projet ?

- ⇒ Réponse du Parc : la mission de sélection génétique et de reproduction assurée par le centre Béchanne représente un coût de 25 000€ en moyenne par an. A cela, s'ajoute le temps agent mobilisé pour l'animation du réseau, le suivi avec le centre de sélection et la gestion administrative et financière de la mission (notamment les commandes et la facturation de l'achat des poussins).

PROJET « SALTUS CAMPUS, UNE ÉCOLE DES MÉTIERS DU VIVANT AU SERVICE DES PAYSAGES VIVANTS »

Remarque : quel est le budget global du projet ? Le porteur de projet est-il domicilié sur le territoire ?

- ⇒ Réponse du Parc : le budget estimé est de 3,2 millions d'euros. Les trois structures qui vont porter le projet ont leurs sièges sociaux situés sur le territoire du Parc. La participation du Parc a vraiment pour objectif de donner un coup de pouce au projet, et surtout d'apporter une diversité sur le territoire dans les formes d'agriculture qui peuvent être pratiquées.
- ⇒ Remarque assemblée : il est bien que les étudiants puissent avoir une partie pratique sur le terrain et notamment sur le territoire du Parc, c'est essentiel.

Une autre vie s'invente ici

POINT D'INFORMATION

Le Grand Pique-Nique du Parc à Chamarande : retour et bilan d'un évènement zéro déchets réussi !



LE GRAND PIQUE-NIQUE DU PARC À CHAMARANDE

RETOUR EN IMAGES



DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022, CHAMARANDE



Le Jims Snack - Copyright : Alexis HARNICHARD

3000 visiteurs
500 repas
23 exposants
12 producteurs et artisans
11 animations



Démonstrations de chiens de berger, La Ferme de Beaumont



Bruno Chéron, tourneur sur bois



Au-dessus sur l'étagère du Haut



Isotelier, ateliers cuisine



Les Jazzdiniers - Copyright : Alexis HARNICHARD



Agrofile, du blé à la farine



Brasserie 77 craft



La cressonnière Sainte-Anne





LE GRAND PIQUE-NIQUE DU PARC À CHAMARANDE

ÉCO ÉVÈNEMENT RÉUSSI !



LA DEMARCHE ZERO DECHETS

**MISE A DISPOSITION
GRATUITE DE VAISSELLE**



950 assiettes, 750 couverts, 2000 éco-cup



**DIVERSITE DES POINTS DE
TRI DES DECHETS**

Compost, verre, recyclable, non recyclable

**PLATS À BASE DE
PRODUITS LOCAUX**



**PAS DE BOUTEILLE
D'EAU EN PLASTIQUE**

Point d'eau du site avec éco-cup

98%

**de réduction
des déchets**

*3 kg déchets organiques
50 bouteilles en verre
10 kg déchets recyclables
5 kg déchets non recyclables*



**Fiche "retour
d'expérience"
à venir !**

Une autre vie s'invente ici



**DES QUESTIONS ?
DES PROJETS ?**





COMPTE RENDU DES ECHANGES

Intervention de Fransylva

Proposition et témoignage autour d'un projet. Le constat de départ : pour l'entretien des parcelles forestières privés, très peu de propriétaires peuvent bénéficier d'un personnel compétent. Il faut en moyenne 250-300 ha pour embaucher quelqu'un et malheureusement la plupart des propriétaires n'ont pas ces surfaces là car ce sont majoritairement des petits propriétaires, et particulièrement sur notre territoire.

Une association a été créée il y a 2 ans. C'est un mixte entre un groupement d'employeurs et une CUMA forestière. 4 propriétaires forestiers possédant à eux tous 350ha ont été regroupés. Ceci a permis l'embauche d'une personne à temps partagé, qui tourne sur les 4 propriétaires, ainsi que la mise en valeur de 400ha dans le sud Seine-et-Marne.

C'est un projet qui pourrait être réfléchi au niveau d'un PNR : la création d'un groupement d'employeurs pour des propriétaires forestiers. Cela pourrait se décliner sur d'autres domaines qui n'ont pas la capacité d'embaucher seul une personne avec une compétence particulière, mais devenant possible par le regroupement. D'une part, cela crée un emploi (dans le cas du projet présenté, cet emploi est pérenne depuis 2 ans) et, d'autre part, de la richesse car l'entretien permet la production de bois énergie, de bois d'œuvre et d'améliorer la qualité de la forêt. Enfin, cela rend service aux propriétaires.

Une autre vie s'invente ici



MERCI DE VOTRE ATTENTION



07 NOVEMBRE 2022

